

BILAN PROFESSIONNEL

Accompagnement des mobilités et évolutions professionnelles des agents territoriaux

Ce module d'orientation personnalisé permet aux collectivités d'apporter une réponse structurée aux souhaits de mobilité professionnelle des agents. Il s'inscrit notamment dans le cadre d'une mobilité choisie ou subie, d'un repositionnement lié à des évolutions de services, d'une situation professionnelle difficile, d'une nécessité de changer de métier ou d'un souhait d'évolution professionnelle.

PUBLIC	DUREE	MODALITES	ACCES
Agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique territoriale	12 à 15 heures sur environ 3 mois	Entretiens individuels en présentiel et/ou à distance	Sur prescription RH - 1er RDV sous 20 jours

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

A l'issue du bilan professionnel, le bénéficiaire sera accompagné pour :

- Analyser son parcours professionnel, ses expériences et ses compétences ;
- Identifier ses motivations, ses ressources, ses contraintes et ses freins éventuels ;
- Explorer des pistes d'évolution ou de mobilité professionnelle ;
- Définir un ou plusieurs scénarios professionnels réalistes et cohérents ;
- Élaborer un plan d'action opérationnel permettant de sécuriser son évolution professionnelle.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Public concerné	Agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique territoriale des communes ou organismes intercommunaux du Roannais et du Forez.
Prérequis	Maîtrise du français lu et écrit.
Modalité d'accès	Sur prescription du service Ressources Humaines de la collectivité.
Délai d'accès	Un premier rendez-vous est proposé dans un délai de 20 jours après la demande ou la prescription.

DURÉE, RYTHME, LIEU ET TARIF

Durée totale	De 12 à 15 heures.
Rythme	Entretiens individuels de 1 à 2 heures. Le calendrier est défini en fonction des besoins et disponibilités du bénéficiaire.
Lieu	4 rue Molière - 42300 ROANNE. Possibilité d'entretiens à distance selon les situations.
Tarif	Sur devis.

CONTENU ET DÉROULÉ DU BILAN

L'organisation du bilan professionnel est adaptée en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs définis lors de l'entrée en parcours.

Phase	Organisation	Finalité
1. Entretien de diagnostic	Durée indicative : 1h30	Préciser la demande ; informer sur la démarche ; vérifier la pertinence de la demande ; programmer la prestation si la personne est prête à s'engager.
2. Accompagnement individuel	Entretiens de 1 à 2 heures sur environ 3 mois	Analyser le parcours ; identifier les compétences ; explorer les pistes professionnelles ; travailler sur les outils et tests d'orientation.
3. Conclusion et restitution	Fin de parcours	Formaliser les scénarios professionnels ; construire le plan d'action ; remettre le document de synthèse personnalisé ; réaliser si nécessaire un bilan avec un représentant RH.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé centré sur la situation, les besoins et le rythme du bénéficiaire.
- Conseiller référent unique, expert en orientation professionnelle, tout au long du parcours.

- Entretiens d’exploration, d’explicitation et d’analyse du parcours.
- Travail personnel entre les séances selon les objectifs définis.
- Entretiens organisés en présentiel et/ou à distance selon les situations.

OUTILS MOBILISÉS

- Tests de personnalité.
- Questionnaires et grilles d’intérêts, de valeurs et de motivation professionnelle.
- Analyse de parcours et des expériences professionnelles.
- Tests et outils numériques d’orientation.

MODALITÉS D’ÉVALUATION

Moment	Modalités	Objectif de l’évaluation
Entrée en parcours	Entretien de diagnostic	Identifier la situation, la demande et les objectifs.
Pendant le parcours	Entretiens, échanges, travaux guidés	Suivre l’avancement, ajuster l’accompagnement et consolider les pistes.
Fin de parcours	Restitution et document de synthèse	Vérifier la cohérence du projet, formaliser les scénarios et le plan d’action.
Bilan RH si besoin	Entretien d’environ 1 heure avec le représentant RH et le conseiller	Partager les conclusions utiles dans le respect du cadre défini avec le bénéficiaire.

RÉSULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

- Un document de synthèse personnalisé remis au bénéficiaire.
- Un ou plusieurs scénarios professionnels tenant compte de la pertinence et du réalisme des propositions.
- Un plan d’action détaillé permettant de poursuivre les démarches engagées.

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATION AUX SITUATIONS DE HANDICAP

La prestation est accessible à toute personne en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont étudiés afin d’adapter, lorsque cela est nécessaire, les conditions d’accueil, les modalités d’entretien ou les outils utilisés.

- **Référent handicap** : Laurent MONON – laurent.monon@espace2m.org - 04 77 68 42 88

Accessibilité :



- Bâtiment conforme.
- Bus et gare SNCF à proximité.
- Parkings payants à proximité.
- Places de stationnement adaptées.

INDICATEURS QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

Indicateur suivi	Méthode	Exploitation
Taux de satisfaction des bénéficiaires	Questionnaire de satisfaction	Analyse des points forts et axes d'amélioration.
Taux de réalisation	Suivi des parcours engagés et terminés	Repérage des éventuelles ruptures ou ajustements nécessaires.
Retours qualitatifs	Analyse des suggestions	Alimentation du plan d'amélioration continue.
MODALITÉS DE RÉCLAMATION	Toute difficulté ou réclamation liée au déroulement de la prestation peut être signalée : <ul style="list-style-type: none"> • Au près du conseiller référent • Ou par mail à : secretariat@espace2m.org 	Chaque demande fait l'objet d'un traitement individualisé et d'un retour auprès du bénéficiaire.

L'Espace 2M – MIFE du Roannais s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue visant à garantir la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et des prestations proposées aux bénéficiaires.

CONTACT

Espace 2M - MIFE du Roannais
 4 rue Molière - 42300 ROANNE
 04 77 68 42 88
secretariat@espace2m.org | espace2m.org

Référente : Stéphanie FONTI
stephanie.fonti@espace2m.org
 04 77 68 42 88